



Des indemnités un peu Raid



A SAINT-DENIS sévit, depuis un an, une horde de vilains fraudeurs. Près de 90 personnes incapables de prendre soin de leur immeuble, par ailleurs de plus en plus décrépi. Prenez, par exemple, le cas de la famille Lopez-Tavarez. La mairie lui réclame 1 000 euros, sans véritable explication. Le syndic du bâtiment lui demande de provisionner 6 000 euros de charges pour les travaux à venir. Les impôts lui rappellent qu'elle doit régler une taxe d'habitation – même si elle ne se trouvait pas dans son logement le 1^{er} janvier. On passe sur EDF et l'opérateur Internet, qui courent aussi après leur créance. Qui dit mieux ? A vrai dire, les Lopez-Tavarez ont une légère excuse.

Il y a tout juste un an, un déluge de feu déferlait sur leur palier, mêlé à une vilaine odeur de poudre. Des enfants qui crient, les murs qui tremblent, six heures passées planqués au sol : une véritable scène de guerre. Par malchance, la famille habitait au 48 rue de la République, où un certain Abdelhamid Abaaoud avait cru bon de venir se réfugier après avoir coordonné les attentats du 13 novembre 2015.

Après cinq jours de traque, le 18, donc,



au beau milieu de la nuit, le Raid et la BRI donnent l'assaut au 3^e étage du bâtiment C (celui des Lopez-Tavarez), éparpillant plus de 5 000 munitions, sans compter quelques menus dégâts psychologiques. Un peu Raid, c'est le cas de le dire.

Depuis cette date, aucun des 88 habitants de l'immeuble n'a pu rentrer chez lui. Le bâtiment n'est plus sous scellés, mais son accès est toujours rigoureusement interdit. Dans l'appartement des Lopez-Tavarez, les fenêtres ont disparu, remplacées par de simples palissades qui laissent passer l'humidité. La moisissure gangrène les murs, et le logement se dégrade. « Ils ont pu repasser chez eux pour prendre

quelques affaires, comme des papiers d'identité ou les jouets des enfants. Et encore, on leur a accordé trente minutes... » raconte l'avocate de la famille, Claudette Eleini. Le couple et les enfants ont d'abord dormi dix jours dans un gymnase, puis quelque temps dans un centre social, avant de louer un nouveau logement – 963 euros, à leurs frais.

A part 250 euros reçus de la mairie, débloqués juste après l'assaut, la famille, qui a également touché 1 500 euros de son assurance, n'a toujours pas été indemnisée par l'Etat. Pas même une provision.

Juliette Méadel, la sous-ministre chargée de l'Aide aux victimes, explique au « Canard » que « *des indemnisations sont en cours, prenant en compte le préjudice de chacun, ce qui prend un peu de temps* ». Pour l'heure, ajoute-t-elle, « *51 personnes ont bénéficié de logements définitifs et 37 vivent en hôtel ou en résidence* ». Avant de rappeler que « *l'Etat a un devoir d'humanité* » à l'égard des « *victimes collatérales de la lutte antiterroriste* ».

Les Lopez-Tavarez ont, eux, le droit d'attendre.

Paul Leclerc